



MAITRISE DOUVRAGE			
EPAEM L'Astrolabe 70 boulevard de Dunkerque CS 70443 13235 MARSEILLE CEDEX 02 04.91.14.45.13	AMO HQE AB SUD Ingenierie 108 avenue de Saint Jean 13600 LA CIOTAT 04.42.08.14.96 absud@neuf.fr	AMO ECONOMISTE ALPHA-i&CO 57 avenue de Nice 13120 GARDANNE 04.42.51.31.30 g.donadey@alphaieco.com	CONSEIL BIM C.S.T.B. 84 avenue Jean Jaurès CHAMP-SUR-MARNE 77447 MARNE LA VALLEE CEDEX
CONTROLEUR TECHNIQUE DEKRA Industrial SA BP 40038 13367 MARSEILLE CEDEX 04.91.38.42.37 alain.figlioli@dekra.com	COORDONATEUR SPS CABINET Jean-Claude AMBAR jc.ambar@free.fr	OPC ALPHA-i&CO 57 avenue de Nice 13120 GARDANNE 04.42.51.31.30 g.donadey@alphaieco.com	
MAITRISE D'ŒUVRE			
ARCHITECTE MANDATAIRE BIM MANAGER TAUTEM ARCHITECTURE 14 boulevard Gambetta 30000 NIMES 04.66.21.13.49 tautem@wanadoo.fr	ARCHITECTE ASSOCIE BMC2 15 rue Martel 75010 PARIS 01.53.34.03.26 contact@bmc2.fr	BUREAU D'ETUDE QE EVEN CONSEIL 45 rue Emile Gimelli 83000 TOULON 04.42.27.13.63 jjbabou@even-conseil.com	BE STRUCTURE BEST PORTEFAIX Chemin de la Vasque Basse 30127 BELLEGARDE 04.66.01.13.56 charlesportefaix@aol.com
BUREAU D'ETUDE FLUIDES SSI ELITHIS 1c boulevard de Champagne 21012 DIJON CEDEX 04.91.17.90.43 guillaume.dupray@elithis.fr	BUREAU D'ETUDE VRD SERI 32 rue Mallet Stevens Forum Ville Active Bât D 30900 NIMES 04.66.28.04.91 p.aussibal@beseri.fr	BE DEPOLLUTION DE SOLS EKOS Le Myaris 355 rue Albert Einstein 13852 AIX EN PROVENCE CEDEX 3 04.42.27.13.63 delphine.defrance@ekos.fr	BE ACOUSTIQUE JOURDAN 57bis boulevard des Arceaux 34000 MONTPELLIER 04.67.58.11.32 guijourdan@wanadoo.fr
ECONOMISTE DICOBAT 125 rue de L'hostellerie 30900 NIMES 04.75.74.70.70 economiste@dicobat.fr			



EUROMÉDITERRANÉE

**CONSTRUCTION DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE RUFFI
RUE URBAIN V
13002 MARSEILLE**

C.C.T.P.

(Cahier des Clauses Techniques Particulière)

Lot n°07 - REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES-CARRELAGES-FAIENCES

DICOBAT	RUFFI	DCE	PIECE ECRITE	-	-	AVRIL 18	-	-
EMETTEUR	DOSSIER	PHASE	TYPE DOCUMENT	NIVEAU	ZONE	DATE	N°	IND

Sommaire

1 GENERALITES SUR LE CARRELAGE	2
2 CHAPES	5
3 PROTECTION A L'EAU ou ETANCHEITE SOUS CARRELAGE	6
4 SOLS CARRELES	7
5 PLINTHES	8
6 REVETEMENTS MURAUX	8
7 JOINTS	9
8 DIVERS	9
9 TRAVAUX PREPARATOIRES POUR SOLS COLLES	9
10 REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES	10
11 REVETEMENTS D'ESCALIER	11
12 TAPIS DE SOL	12
13 ACCESSOIRES - DIVERS	12

C.C.T.P.

Lot N°07 REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES-CARRELAGES-FAIENCES

CONSTRUCTION DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE RUFFI 13002 MARSEILLE

1 GENERALITES SUR LE CARRELAGE

1.1 SUJETIONS GENERALES

1.1.1 Objet

Le présent C.C.T.P. a pour objet de définir les travaux nécessaires à la **CONSTRUCTION DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE RUFFI, RUE URBAIN V - 13002 MARSEILLE** pour le compte de l'EPAEM.

- Du fait de sa qualification, il appartient à l'entreprise de prévoir le détail des sujétions, fournitures et ouvrages nécessaires à la réalisation parfaite de son marché.

- Le titulaire du présent lot est réputé avoir pris connaissance de l'ensemble des pièces constituant le dossier avant la rédaction de son offre, et ne pourra donc pas se prévaloir de la non connaissance d'un élément figurant dans celles-ci en cours de chantier.

1.1.2 Documents techniques

- Les travaux du présent lot seront exécutés conformément aux documents cités dans l'énumération des pièces contractuelles du marché ainsi qu'aux normes NF, NF-DTU et NF EN systématiquement applicables au présent marché. Ces documents et normes ne sont donc pas rappelés dans le descriptif.

- Lorsque des références figurent, elles sont destinées à attirer l'attention de l'Entrepreneur :

- . sur un document de parution récente qui aurait pu échapper à sa sagacité,
- . sur un détail technique particulier, pour lequel le descripteur n'a pas voulu recopier intégralement un texte figurant dans des documents réputés connus de l'entreprise,
- . sur une norme NF, NF-DTU ou NF EN dont l'application n'est pas imposée dans le présent marché.

1.1.3 Réception des supports

Avant le commencement de ses travaux l'entreprise devra s'assurer de la conformité des supports suivant DTU et que ceux ci ne présentent pas de défauts (flasches, contre pente, irrégularité de surfaces Etc. .. et adresser en temps opportun les réserves éventuelles à l'entreprise de maçonnerie et au Maître d'Oeuvre pour retouches éventuelles.

1.1.4 Sujétion de mise en oeuvre

- Nettoyage, piquage, rebouchage et garnissage des supports pour pose collée ou sur mortier de pose suivant positionnement.
- Toutes sujétions de raccordement à l'adjacent, percements, coupes etc.
- Désolidarisation de tous les revêtements contre toutes les parois, au moyen de feutre assurant la libre dilatation, feutre à araser avant la pose des plinthes.
- Traitement des joints de fractionnement suivant DTU par profilés spéciaux.
- Dilataion à assurer à tous les passages entre locaux, matériaux appropriés.
- Nettoyage et élimination de toutes les traces de ciment après pose.
- Réalisation de socle béton de 0,10 m ht au droit des passages de canalisations (socle obligatoire pour plus de 3 canalisations groupées).
- Toutes sujétions de reprise d'étanchéité, dans le revêtement, pour les percements nécessaires à la fixation des équipements techniques

1.1.5 Raccords

Font partie de la prestation tous les raccords à réaliser après passage des différents corps d'état.

1.1.6 Mesures de sécurité

- Toutes les mesures de sécurité devront être prises pendant les travaux pour assurer la sécurité du public et du personnel.
- Pour tous travaux à risque non spécifiés dans le PGC, l'entrepreneur est tenu d'informer le coordonnateur CSPS et le Maître d'Œuvre par écrit, avant son intervention, afin de faire approuver les dispositifs de sécurité et la méthodologie de travail devant être mis en place. En cas de non-respect de cette démarche et incident lié à ces travaux, l'entrepreneur sera seul responsable.

C.C.T.P.

Lot N°07 REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES-CARRELAGES-FAIENCES

CONSTRUCTION DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE RUFFI 13002 MARSEILLE

1.1 7 Protection des ouvrages

L'entreprise aura à sa charge :

- De protéger les ouvrages de son lot pendant toute la durée des travaux.
- Sitôt après la pose, nettoyage et mise en place d'un film protecteur polyane ou équivalent.

1.1 8 Nettoyage

Le nettoyage avant réception est à la charge du peintre, auquel l'attributaire du présent lot devra donner toutes instructions utiles.

1.1 9 Action d'insertion obligatoire. Nombre d'heures d'insertion imposé pour ce lot

- En application de l'article 14 du code des marchés publics, l'entreprise s'engage à réaliser une action d'insertion professionnelle obligatoire de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.
- Cette notion d'insertion sociale ne peut être dissociée du marché et fait partie intégrante des conditions d'exécution du marché. Aucune dérogation ne sera accordée.
- Les conditions particulières d'exécution des marchés concernés par cette clause sont définies par le présent C.C.I.S. (Cahier des Clauses d'Insertion Sociale).

1.2 ETUDE D'EXECUTION

1.2 1 Mission EXE

- La mission EXE est confiée au titulaire du présent lot.
Celui-ci devra participer à la cellule de synthèse conduite et gérée par la maîtrise d'œuvre.
- Voir le CCTP Prescriptions communes.

1.3 DEFINITION DES MATERIAUX, PROCEDES

1.3 1 Prescriptions relatives aux choix des produits

- Voir document "CCTP COMMUN".

1.3 2 Matériaux

- Les côtes des décaissements sont d'une manière générale de 9 cm pour les sols scellés et de 1cm pour les sols collés (carrelage mince et sols souples), l'entrepreneur devra en conséquence prévoir les chapes éventuelles ou des formes afin d'atteindre la côte finie.
- Les liants, mastics, les colles, les sables, la confection du mortier, ainsi que celui du coulis pour les joints seront conformes aux prescriptions et au D.T.U.
- Les couleurs disponibles, les façons de joints, les calepinages, etc., et autres sujétions de décoration seront comprises dans l'offre.
- Les revêtements de sols seront de premier choix.

1.3 3 Qualité de mise en oeuvre

- L'ensemble des ouvrages du présent lot sera conforme aux prescriptions techniques des fabricants, des normes et règlements en vigueur ainsi qu'aux différents cahiers des charges intéressant les travaux ci-après.
- La qualité des chapes et mortiers de pose, leur résistance mécanique (résistance à la rupture, contraintes admises par le BAEL 91, la flexion correspondra aux DTU et aux règles BAEL 91.
- Toutes les conditions énumérées dans les DTU précités seront requises afin de garantir une qualité de mise en œuvre parfaite.
- L'entrepreneur coordonnera à cet effet et préalablement avec les autres corps d'état les différentes liaisons et examinera avec soin les différents supports (sols et murs).
- Le trait de niveau incombera au lot "Gros œuvre", le report de ce trait après exécution des présents travaux, au présent lot.
- Le nettoyage grossier préalable des supports incombera aux autres corps d'état, le nettoyage avant intervention incombera au présent lot. La planimétrie correspondra à celle définie aux DTU
- La largeur des joints correspondra aux indications des fabricants et fournisseurs des carrelages et faïences.
- Les cloisons sèches et doublages de façades seront protégés à leurs bases par des feuilles de polyane sur la hauteur de la chape.

C.C.T.P.

Lot N°07 REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES-CARRELAGES-FAIENCES

CONSTRUCTION DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE RUFFI 13002 MARSEILLE

...Suite de "1.3 3 Qualité de mise en oeuvre..."

- Les remontées d'humidité éventuelles seront donc incriminées au présent lot.
- Il en est de même en ce qui concerne les huisseries des différents lots.
- Les ragréages seront appropriés (2,5Kg /m² minimum)
- Des pentes seront exécutées vers les siphons et caniveaux.
- Les colles correspondront aux prescriptions des fabricants.

1.4 CONNAISSANCES DES LIEUX

1.4 1 Connaissance des lieux

- L'entrepreneur est réputé avoir, avant remise de son offre, pris connaissance (complète et entière), des lieux, et avoir, si il le jugeait utile, sollicité le Maître d'Œuvre, pour tous renseignements complémentaires utiles. Il est donc réputé avoir pu apprécier l'ensemble des contraintes liées au site, et en avoir tenu compte lors de la remise de son offre.
- Aucune plus-value ne sera accordée après la remise des offres.

1.5 DOSSIER D'INTERVENTION ULTERIEURE et DOE

1.5 1 Dossier DIUO et DOE

Voir document "PRESCRIPTIONS TOUS CORPS D'ETAT".

1.6 QUANTITATIF

1.6 1 Marché au prix global et forfaitaire

- La proposition de prix du soumissionnaire est forfaitaire, et correspond à la totalité des prestations et exigences du DCE et s'entend installation livrée en ordre de marche. Néanmoins, le bordereau de prix servira au règlement des travaux réellement réalisés en cas de modifications survenues en cours de chantier.
- L'offre de prix s'entend complète c'est-à-dire fournitures, main d'oeuvre, frais de déplacement, compte prorata, frais d'études propres au soumissionnaire et autres frais mentionnées dans le DCE.

1.6 2 Etablissement quantitatif

- Les quantités données dans le bordereau quantitatif sont indicatives et ne soustraient pas le soumissionnaire, de sa responsabilité quant aux quantités réelles à mettre en oeuvre pour la livraison en ordre de marche de ses installations.
- Pour cela, il devra vérifier avec soins, la cohérence des quantités entre pièces écrites et pièces graphiques afin d'établir son prix forfaitaire. Dans tous les cas, en cas de différences constatées, il devra obligatoirement prendre en compte la prestation la plus contraignante financièrement et signaler les anomalies dans son offre.
- Pour permettre une comparaison équitable des offres de prix, le bordereau de prix unitaires devra être rigoureusement respecté.

1.7 GESTION DES DECHETS

1.7 1 Dossier Gestion des déchets

Voir document "PRESCRIPTIONS TOUS CORPS D'ETAT".

1.8 ETANCHEITE A L'AIR DES BATIMENTS

1.8 1 Etanchéité à l'air des bâtiments à construire

Voir document "PRESCRIPTIONS TOUS CORPS D'ETAT".

2 CHAPES**2.1 CHAPE D'ENROBAGE DE CHAUFFAGE****2.1.1 Feutre acoustique de classe SC1, Delta LW = 19dB, y compris relevé et recouvrements (quantité=surface de sol).**

- Fourniture et pose sur toute la surface des sols de feuilles de fibres de verre contrecollé sur un feutre bitumineux ensemble de 2,5mm ép. Réf Assour des Ets SIPLAST ou équivalent. Isolant de classe SC1.
- Exigence performantielle de l'ouvrage (dalle + revêtement), L'nTW < ou = 58dB.
- Performance du produit: Delta LW = 19dB. PV à fournir.
- Contre tous les relevés : parois, huisseries, canalisations Etc... Pose de bandes de mousse autocollante de 145 mm de large x 3 mm ép., permettant une pose à l'équerre en recouvrement du feutre acoustique horizontal, à araser avant pose des plinthes,

▣ Localisation :

- Pour les locaux avec plancher chauffant et recevant un revêtement carrelé ou un sol PVC

2.1.2 Isolant thermique type Knauf Thane Sol de Knauf ou équivalent de 40mm d'épaisseur

- Toutes sujétions de préparation du support, nettoyage Etc...
- Fourniture et pose sur toute la surface des sols de panneaux isolants polyuréthane en une couche type KNAUF Thane Sol de KNAUF ou équivalent.- Mise en œuvre de ruban adhésif plastifié sur tous les joints.
- R=1.85m².K/W

▣ Localisation :

- Niveau 1 ... ELEMENTAIRE : Sanitaires 2.2.4.1 .
- Niveau 1 ... MATERNELLE : Local CTA 1-3.1.8.1 .
- Niveau 2 ... ELEMENTAIRE : L. ménage 3.1.6.2 , L. rgt 4.2.2 , San. pers. 3.1.4.4 , Sanitaires 2.2.4.2 .
- Niveau 3 ... ELEMENTAIRE : Sanitaires 2.2.4.3 .

2.1.3 Isolant thermique type Knauf Thane Sol de Knauf ou équivalent de 52mm d'épaisseur

- Toutes sujétions de préparation du support, nettoyage Etc...
- Fourniture et pose sur toute la surface des sols de panneaux isolants polyuréthane en une couche type KNAUF Thane Sol de KNAUF ou équivalent.- Mise en œuvre de ruban adhésif plastifié sur tous les joints.
- R=2.40m².K/W

▣ Localisation :

- Niveau 1 ... ELEMENTAIRE : Buanderie 3.1.5 , Cab.med.3.2.1 , Chambre forte 2.4.2 , Circulation , Classe 2.2.1.1 , Classe 2.2.1.2 , Classe 2.2.1.3 , Classe 2.2.1.4 , Classe 2.2.1.5 , Classe d'adap. 2.2.2 , Directeur 2.4.1 , L.Rgt mat 2.2.5 , Salle d'accueil 2.1.1 , San.Pers. 3.1.4.3 .
- Niveau 1 ... MATERNELLE : Atelier 1.2.2 , Bibliotheque 1.3.2 , Circulation , Circulation 5.1.7 , L.Rgt 1.2.5.1 , L.Rgt 1.2.5.2 , Loc.Pers.Mun. 3.1.2 , Propreté 1.2.4.3 , Repos MS 1.2.3.3 , Salle GS 1.2.1.7 , Salle GS 1.2.1.8 , Salle MS 1.2.1.5 , Salle MS 1.2.1.6 , Sanitaires 3.1.2 .
- Niveau 2 ... ELEMENTAIRE : Classe 2.2.1.6 , Classe 2.2.1.7 , Classe 2.2.1.8 , L. rgt. salle poly. 2.3.2 , Maitres 2.4.3 , Salle polyvalente 2.3.1 .
- Niveau 3 ... ELEMENTAIRE : Biblithèque 2.3.3 , Classe 2.2.1.10 , Classe 2.2.1.11 , Classe 2.2.1.12 , Classe 2.2.1.9 , Classe d'adaptation 2.2.3 , Local ménage 3.1.6.3 .
- Rez-de-chaussée ... COMMUNS : Bureau 3.3.1.2 , Circulation 506 , Cuisine 331 , Déchets 3311 , Déchets 431 , Ménage 3161 , Ménage 3314 , Placard technique 506 , Plonge , Sanitaire 3142 , Sanitaire 3313 , Sanitaire 3342 , Sanitaires 3.3.4.1 .
- Rez-de-chaussée ... MATERNELLE : Propreté 1.2.4.1 , Propreté 1242 , Sanitaire Pers.3141 .

2.1.4 Isolant thermique type Knauf Thane Sol de Knauf ou équivalent de 101mm d'épaisseur

- Toutes sujétions de préparation du support, nettoyage Etc...
- Fourniture et pose sur toute la surface des sols de panneaux isolants polyuréthane en une couche type KNAUF Thane Sol de KNAUF ou équivalent.- Mise en œuvre de ruban adhésif plastifié sur tous les joints.
- R=4.65m².K/W

C.C.T.P.

Lot N°07 REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES-CARRELAGES-FAIENCES

CONSTRUCTION DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE RUFFI 13002 MARSEILLE

...Suite de "2.1 4 Isolant thermique type Knauf Thane Sol de Knauf ou..."

▣ **Localisation :**

- Les locaux du Rez-de-chaussée

- Rez-de-chaussée ... COMMUNS : Circulation 502 , Circulation 503 , Circulation 505 , Loge 311 , Motricité 131 , Placard technique 502 , Restaurant Salle 1-332 , Restaurant Salle 2-333 , Rgt Périscolaire 126 .

- Rez-de-chaussée ... MATERNELLE : Accueil 111 , Chambre forte 142 , Circulation 501 , Circulation 508 , Directeur 141 , Maître 1.4.3 , Placard Circ.501 , Placard technique 1.4.3 , Repos 1231 , Repos TPS1232 , Salle PS1213 , Salle PS1214 , Salle TPS1211 , Salle TPS1212 .

2.1 5 Chape enrobante et autonivelante de 35 mm d'épaisseur

- Mise oeuvre d'un isolant mince multi-couches thermoréfecteur MULTIREFLECT de 7mm ou équivalent.
- Mise en oeuvre d'une chape d'enrobage de plancher chauffant de 35mm d'épaisseur type chape traditionnelle mince à base de ciment dosée à 350kg/m3 et armée de thermofibres d'acier et fluidifiée par adjuvant référence MULTIBETON ou équivalent.
- Lissage de la chape pour recevoir directement un sol collé
- Poids: 75g/m2
- Inertie=45min

▣ **Localisation :**

- L'ensemble des locaux recevant un plancher chauffant

2.1 6 Chape enrobante et autonivelante de 50 mm d'épaisseur

- Mise oeuvre d'un isolant mince multi-couches thermoréfecteur MULTIREFLECT de 7mm ou équivalent.
- Mise en oeuvre d'une chape d'enrobage de plancher chauffant de 50mm d'épaisseur type chape traditionnelle mince à base de ciment dosée à 350kg/m3 et armée de thermofibres d'acier et fluidifiée par adjuvant référence MULTIBETON ou équivalent.
- Lissage de la chape pour recevoir directement un sol collé
- Poids: 75g/m2
- Inertie=45min

▣ **Localisation :**

- Les locaux recevant une peinture de sol

- Niveau 1 ... MATERNELLE : Local CTA 1-3.1.8.1 .

- Niveau 2 ... ELEMENTAIRE : L. rgt 4.2.2 .

2.1 7 Chape d'enrobage de chauffage de 78mm avec forme de pente.

- Pose d'un film polyane sur la surface des locaux avec relevés périphérique de 0,20m ht,
- Fourniture et mise en place d'un treillis soudé de 1,4 x 1,8mm en mailles de 50 x 50mm
- Enrobage des tubes de chauffage infracable dans une chape béton conforme aux DTU 21, 26.2 et 65.8 dosée à 350 kg par m3 de béton,
- Sujetion d'incorporation d'adjuvant plastifiant,
- Sujetion de réalisation des joints de fractionnement conformément au DTU.

▣ **Localisation :**

- Rez-de-chaussée ... COMMUNS : Bureau 3.3.1.2 , Circulation 506 , Cuisine 331 , Déchets 3311 , Déchets 431 , Ménage 3161 , Ménage 3314 , Placard technique 506 , Plonge , Sanitaire 3142 , Sanitaire 3313 , Sanitaire 3342 , Sanitaires 3.3.4.1 .

- Rez-de-chaussée ... MATERNELLE : Propreté 1.2.4.1 , Propreté 1242 , Sanitaire Pers.3141 .

3 PROTECTION A L'EAU ou ETANCHEITE SOUS CARRELAGE

3.1 ENDUIT D'ETANCHEITE SOUS CARRELAGE (SEL)

- Réalisation d'un enduit d'étanchéité sous revêtement céramique et similaire à deux composants (Poudre + Latex) réf. CERMIPROOF de DESVRES,
- Tous travaux préparatoire des supports comprenant la vérification de l'état du support, le nettoyage, l'application du primaire CERMIFILM coloré orange en une couche avec passes croisées. Laisser sécher 2 à 3 heures,
- Traitement de toutes les parties angulaire comprenant l'application de CERMIMIPROOF en une passe à la brosse et marouflage de bandes d'armature dans le produit en humeur. Laisser secher quelque heures.
- Application du CERMIPROOF au rouleau mousse ou à la lisseuse en deux couches, en respectant un délai de 6 heures entre les couches,
- Toutes autres sujetions de mise en oeuvre du produit et du carrelage conformément à la fiche technique du fabricant,

C.C.T.P.

Lot N°07 REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES-CARRELAGES-FAIENCES

CONSTRUCTION DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE RUFFI 13002 MARSEILLE

- L'entreprise devra intégrer dans ce prix la plus value pour la sujétion de pose du carrelage ou de la faïence avec emploi de colles et de joints permettant d'obtenir la garantie du fabricant.

3.1 1 Etanchéité sous carrelage (au sol)

▣ **Localisation :**

- Niveau 1 ... ELEMENTAIRE : Buanderie 3.1.5 , San.Pers. 3.1.4.3 , Sanitaires 2.2.4.1 .
- Niveau 1 ... MATERNELLE : Propreté 1.2.4.3 , Sanitaires 3.1.2 .
- Niveau 2 ... ELEMENTAIRE : San. pers. 3.1.4.4 , Sanitaires 2.2.4.2 .
- Niveau 3 ... ELEMENTAIRE : Sanitaires 2.2.4.3 .
- Rez-de-chaussée ... COMMUNS : Bureau 3.3.1.2 , Circulation 506 , Cuisine 331 , Déchets 3311 , Déchets 431 , Ménage 3161 , Ménage 3314 , Placard technique 506 , Plonge , Sanitaire 3142 , Sanitaire 3313 , Sanitaire 3342 , Sanitaires 3.3.4.1 .
- Rez-de-chaussée ... MATERNELLE : Propreté 1.2.4.1 , Propreté 1242 , Sanitaire Pers.3141 .

3.1 2 Etanchéité sous faïence

▣ **Localisation :**

- Sous les surfaces faïencées

4 SOLS CARRELES

4.1 POSE COLLEE

- Toutes sujétions de mise en œuvre et de préparation du support- Nettoyage soigné du support par raclage et balayage pour éliminer poussières et autres gravats, etc.,
- Les surfaces lisses seront griffées,
- Pose collée à double encollage avec mortier colle adapté à la nature du support,
- Rejointoiement au mortier de jointoiement artificiel,
- Cordon mastic autour des canalisations,
- Toutes sujétions de découpe, etc.,
- Traitement des joints de fractionnement suivant DTU par profilés spéciaux,
- Pose suivant plan de calepinage de l'Architecte,

4.1 1 Grès cérame 200x 200mm à faible glissance classé R13

- Grès cérame 200x 200mm à faible glissance
- Grès cérame antidérapant Corindonné de Novoceram ou équivalent
- DIN 51-130 (XP-P05-010): R13
- DIN 51-097 (XP-P05-010): A+B+C
- Classement U4 P4 E3 C2.
- Joint à base de résine epoxy bicomposant formant un film hydrofuge et résistant aux agressions chimiques de type Epojoint de Desvre ou équivalent.

▣ **Localisation :**

- Suivant plans de repérage des revêtements de sols
- Niveau 1 ... ELEMENTAIRE : Buanderie 3.1.5 .
- Niveau 2 ... ELEMENTAIRE : L. ménage 3.1.6.2 .
- Rez-de-chaussée ... COMMUNS : Bureau 3.3.1.2 , Circulation 506 , Cuisine 331 , Déchets 3311 , Déchets 431 , Ménage 3161 , Ménage 3314 , Placard technique 506 , Plonge , Sanitaire 3313 .

4.1 2 Carrelage en grès cérame pleine masse de 5x5cm sur trame

- Grès cérame pleine masse.
- Classement U4 P3 E3 C2.
- Antidérapant R10 et A+B+C
- L'entreprise devra présenter une palette de 25 coloris au minimum pour le choix de la teinte par l'Architecte.

▣ **Localisation :**

- Suivant plans de repérage des revêtements de sols

4.1 3 Sujétion de pose de siphon

- Réglage et Mise à niveau du siphon.
- Réalisation d'une légère pente autour du siphon de sol afin de faciliter l'évacuation de l'eau.

▣ **Localisation :**

- Pour les locaux recevant un siphon de sol
- Rez-de-chaussée ... COMMUNS : Cuisine 331 , Déchets 3311 , Déchets 431 , Plonge .

5 PLINTHES

- Fourniture et pose de plinthes à bord arrondi assorties au revêtement de sol,
- Coupes d'onglets dans les angles saillants,
- Pose collée à la colle agréée CSTB, sur supports plâtre, béton, etc.,
- Rejointoiement au coulis de ciment artificiel,
- Sujétions de coupe et de raccordement à l'adjacent,
- Plinthes à bord arrondi assorties au revêtement de sol.

5.1 Plinthes à gorge en Grès Cérame de 200x100mm ht assorties au revêtement de sol

- Plinthes assorties au revêtement de sol y compris pièces spéciales pour angles rentrants et sortants.

▣ **Localisation :**

- **Au droit des locaux revêtant un revêtement carrelé suivant plan de repérage des revêtements de sols**

6 REVETEMENTS MURAUX

6.1 REVETEMENTS MURAUX COLLES

- Pose collée à la colle agréée C.S.T.B. sur supports, ciment, plâtre ou carreaux de terre cuite.
- Pour les locaux humides, le mortier colle sera du type C2S. Les colles mises en oeuvre sur les carreaux de terre cuite doivent justifier d'un avis technique compte tenue du degré d'exposition à l'eau des parois.
- Préparation appropriée du support par le carreleur.
- Rejointoiement au mortier plastifié et hydrofugé Réf. Cermijoint des Ets DESVRES ou équivalent pour milieu humide.
- Découpes pour canalisations, prises de courant, etc.
- Profil en aluminium arrondi à tous les angles saillants et à toutes les solutions de continuité.
- Joint silicone entre les faiences et les appareils sanitaires.
- Les supports et les produits utilisés devront être conformes au document édité par le cahier du CSTB 3265 de mai 2000 : revêtements de murs intérieurs en carreaux céramiques collés au moyen de mortier colle ou d'adhésifs.

GRES CERAME

6.1.1 Grès cérame 200x200cm,

- Carrelage en Grès Cérame fin vitrifié de 200 x 200 x 8,5 mm.
- 1er Choix.
- L'entreprise devra présenter une palette de 25 coloris unis au minimum (dans la même marque) pour le choix de la teinte par l'Architecte.
- Joint à base de résine epoxy bicomposant formant un film hydrofuge et résistant aux agressions chimiques de type Epojoint de Desvre ou équivalent.

▣ **Localisation :**

- **Toute hauteur dans la cuisine et locaux déchets et sur 2.00m ht au droit des vidoirs dans locaux ménage buanderie**

6.1.2 Carrelage en grès cérame pleine masse de 5x5cm sur trame

- Grès cérame pleine masse.
- L'entreprise devra présenter une palette de 25 coloris au minimum pour le choix de la teinte par l'Architecte.
- Joint à base de résine epoxy bicomposant formant un film hydrofuge et résistant aux agressions chimiques de type Epojoint de Desvre ou équivalent.

▣ **Localisation :**

- **Sur 2.00m ht en périphérie de tous les locaux sanitaires et propreté.**
- **Sur 0.70m ht au dessus de la paillasse atelier**
- **0.80m ht sur plan de travail des meubles avec points d'eau**

C.C.T.P.

Lot N°07 REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES-CARRELAGES-FAIENCES

CONSTRUCTION DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE RUFFI 13002 MARSEILLE

7 JOINTS

7.1 PROFILE INCORPORE POUR DILATATION

- Fermeture des joints de dilatation par un système déformable incorporé, Référence MIFASOL COUVRANEUF ou équivalent.
- Ensemble comprenant :
 - . deux supports en alliage aluminium chevillés et calés sur la dalle brute au moyen de plots de mortier de résine,
 - . une bande souple en PVC extrudé venant s' incliquer dans les supports aluminium,
 - . accessoires de fixation et de montage,
 - . Etc...

7.1.1 Profilé de joint de dilatation de 40mm d'ép pour carrelage/faïence mural en aluminium

- ▣ **Localisation :**
 - Au droit des joints de dilatations dans les locaux carrelés

8 DIVERS

8.1 SOCLES

- Coffrage des joues verticales
- Socle en béton dosé à 300 Kg, de 10 cm ht du sol fini pour pose d'une plinthe.
- Parement supérieur frotté fin pour recevoir une peinture.
- Application d'un mastic monocomposant à base d'élastomères silicones, contenant un agent fongicide permettant l'application sans primaire sur l'émail et la faïence entre la canalisation et le carrelage. Aussitôt après la mise en place du mastic, lissage de la surface et nettoyage des ouvrages adjacents..

8.1.1 Socle de 0,40m env x0,15x0,10 m ht

- ▣ **Localisation :**
 - Pour les sorties de canalisations suivant instructions du BET Fluides.

9 TRAVAUX PREPARATOIRES POUR SOLS COLLES

9.1 PREPARATION DES SUPPORTS

L'entreprise devra s'assurer de respecter les délais de séchages avant la pose des différents revêtements de sols souples. Des mesures d'humidité devront être réalisées.

9.1.1 Ragréage des supports neufs

- Ragréage des supports par :
 - . application d'un primaire d'accrochage,
 - . couche d'enduit de 3mm d'épaisseur minimum et plus suivant irrégularités du support, finition par lissage y compris bouchement des trous et imperfections,
- Produit à base de liant hydraulique avec les caractéristiques de résistance au poinçonnement des locaux P3 minimum,
- Toutes sujétions suivant Avis Technique et cahier des charges du fabricant,
- ▣ **Localisation :**
 - Entresol ... COMMUNS : Escalier 5.0.2 .
 - Niveau 1 ... COMMUNS : Escalier 5.1.3 .
 - Niveau 2 ... COMMUNS : Escaliers 5.2.1 .
 - Niveau 3 ... COMMUNS : Escaliers 5.3.1 .
 - Toiture ... COMMUNS : Escaliers 5.3.1 .

10 REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES

10.1 REVETEMENT EN PVC

REVETEMENT PVC EN LES SUR SOUS COUCHE

- Ce revêtement sera mis en oeuvre suivant les directives du fabricant :
 - . Encollage avec une colle acrylique à émulsion à raison de 250 à 300 g/m2.
 - . Marouflage à l'aide d'un rouleau sur la totalité de la surface.
 - . Joint soudés à chaud avec apport de matière,
- Chanfrein.
- Travaux préparatoires par ragréage à l'aide d'un enduit de lissage type PLANO 3 de MAPEI ou équivalent.
- Classe P3 à partir de 3 mm ép.
- Toutes sujétions suivant Avis Technique et cahier des charges du fabricant:
 - 1) Préparation du support : dégraissage, nettoyage, piquage des supports friables application de primaire , etc
...
 - 2) Application du produit après gâchage avec une lisseuse inoxydable en plusieurs passes successives espacées de moins de 24H00.

10.1 1 Revêtement de sol PVC homogène en lés U4 P4 E2/3 C2.

- Ragréage général du support par enduit de lissage bénéficiant d'un classement P au moins égal à celui du revêtement avec épaisseur variant de 3 à 8 mm.
 - Fourniture et pose d'un revêtement de sol PVC homogène, pressé dans la masse, en lés de 2 m de large classé U4 P3 E2/3 C2 type Sphera element de Forbo Flooring Systems ou équivalent.
 - Sa teneur en liant > 55% lui garantira un très faible taux de charge et le meilleur classement possible Type I, justifiant d'une excellente résistance à l'abrasion.
 - Selon la norme NF EN ISO 24343-1, son poinçonnement rémanent moyen sera de 0,03 mm associé à une efficacité acoustique au bruit de choc déclarée de 4 dB.
 - Il bénéficiera d'une protection de surface d'usine SMART top évitant toute métallisation pendant la durée de vie du revêtement et d'une résistance accrue aux rayures et agents tachants de type Bétadine, Eosine,....
 - Il bénéficiera impérativement d'une garantie de 13 ans.
 - Epaisseur : 2 mm,
 - Classement UPEC : U4 P3 E2/3 C2,
 - Réaction au feu : Bfl - s1,
 - Affaiblissement acoustique : Delta Lw = 4 dB,
 - Sujétion de polychromie avec découpe suivant plans de l'Architecte.
- ▣ **Localisation :**
- **Suivant plans de repérage des revêtements de sols**
 - **Rez-de-chaussée ... COMMUNS :** Circulation 502 , Circulation 503 , Circulation 505 , Loge 311 , Motricité 131 , Placard technique 502 , Restaurant Salle 1-332 , Restaurant Salle 2-333 , Rgt Périscolaire 126 .
 - **Rez-de-chaussée ... MATERNELLE :** Accueil 111 , Chambre forte 142 , Circulation 501 , Circulation 508 , Directeur 141 , Maître 1.4.3 , Placard Circ.501 , Placard technique 1.4.3 , Repos 1231 , Repos TPS1232 , Salle PS1213 , Salle PS1214 , Salle TPS1211 , Salle TPS1212 .

10.2 REVETEMENT EN LINOLEUM

REVETEMENT LINOLEUM SUR SOUS-COUCHE

- Travaux préparatoires, notamment nettoyage, dépoussiérage, décapage Etc... suivant article et sujétions générales.
- Travaux préparatoires, notamment nettoyage, dépoussiérage, décapage, etc. suivant article et sujétions générales.
- Ragréage général du support par enduit de lissage bénéficiant d'un classement P au moins égal à celui du revêtement avec épaisseur variant de 3 à 8 mm.
- Pose collée avec colle agréée CSTB.
- La colle doit être compatible avec l'AT du revêtement de sol.
- Coloris au choix du Maître d'Œuvre, celui-ci se réservant le droit de réaliser des motifs polychrome.
- Fournir l'avis technique du système avec PV d'essai au feu.

C.C.T.P.

Lot N°07 REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES-CARRELAGES-FAIENCES

CONSTRUCTION DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE RUFFI 13002 MARSEILLE

10.2 1 Linoléum de 3.5mm - Delta Lw = 19 dB - U4 P3 E1/2 C2.

- Ragréage général du support par enduit de lissage bénéficiant d'un classement P au moins égal à celui du revêtement avec épaisseur variant de 3 à 8 mm.
 - Fourniture et pose d'un revêtement de sol linoléum en lés de 2 m de large apte à l'emploi dans les locaux UPEC au plus classés U4 P3 E1/2 C2 type Marmoleum decibel de Forbo Flooring systems ou équivalent
 - Le produit sera calandré en deux couches et disposera d'une semelle polyoléfine d'1 mm apportant une efficacité acoustique de 19 dB et une résistance au poinçonnement < 0,20 mm.
 - Composé d'huile de lin, de résines naturelles, de farine de bois, de pigments et de charges minérales, il sera naturellement antibactérien et résistera à la brûlure de cigarette.
 - Il bénéficiera d'une protection de surface d'usine TOPSHIELD² évitant toute métallisation pendant la durée de vie du revêtement et une résistance testée et éprouvée aux agents tachants type bétadine, éosine...
 - Pour bénéficier du classement E2, il sera soudé à chaud aux joints et traité en rives par calfatage ou soudure à la plinthe et aux angles préformés Marmoform.
 - Il bénéficiera impérativement d'une garantie de 16 ans.
 - Epaisseur : 3,50 mm,
 - Classement UPEC : U4 P3 E1/2 C2,
 - Réaction au feu : Cfl - s1,
 - Affaiblissement acoustique : Delta Lw = 19 dB,
 - Référence : MARMOLEUM DECIBEL Gamme Concrete de chez FORBO ou équivalent.
 - Sujétion de polychromie avec découpe suivant plans de l'Architecte.
- ▣ **Localisation :**
- Suivant plans de repérage des revêtements de sols et au droit des paliers de l'escalier central

11 REVETEMENTS D'ESCALIER

11.1 HABILLAGE DES MARCHES

- Toutes sujétions de préparation du support : nettoyage, décapage, etc.
- Ragréage du support par enduit adapté.
- Fourniture et pose de revêtement en plastique en lés soudable à chaud avec les mêmes caractéristiques techniques que le sol des paliers, constitué d'un seul élément comprenant le plat de marche, le nez de marche renforcé en épaisseur (anti-dérapant et strié) et la contre-marche.
- Coloris au choix du Maître d'Oeuvre.
- Ce revêtement sera mis en oeuvre suivant les directives du fabricant :
 - . Application d'un primaire la veille de la pose.
 - . Préencollage du support 12h00 à l'avance avec un primaire (néoprène sans solvant).
 - . Double encollage par une colle polychloropène.
 - . Marouflage, arasement etc.
 - . Soudage des angles à chaud.
 - . Sujétion de raccordement avec les revêtements des paliers.
- Le titulaire du présent lot devra donner le détail du nez de marches à confectionner au Maçon.
- Le revêtement de l'escalier sera réalisé conformément à la réglementation PMR, pour chaque volée contremarches de départ et d'arrivée coloré, nez de marches antidérapant de couleur contrasté etc.

11.1 1 Habillage d'escalier en PVC U4 P3 E2 C2 sur sous couche avec nez de marche.

Delta L = 14 db (A).

- ▣ **Localisation :**
- Les premières et dernières marches de chaque volée d'escaliers intérieure

11.1 2 Bande d'éveil podotactile

- Bande podotactile de même nature que le sol collé et placée à 50 cm de la dernière marche haute de la volée.
 - Sa couleur devra contraster avec celle du sol courant.
- ▣ **Localisation :**
- Les premières et dernières marches de chaque volée d'escaliers intérieure

C.C.T.P.

Lot N°07 REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES-CARRELAGES-FAIENCES

CONSTRUCTION DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE RUFFI 13002 MARSEILLE

12 TAPIS DE SOL

12.1 Tapis d'entrée rigide podulaire avec inserts en caoutchouc type Nuway Grid de Forbo Flooring Systems ou équivalent.

- Confection d'un chape ciment frotté fin, fond de cadre pour rattraper la différence de la hauteur de la garde au sol du niveau fini par rapport au tapis.
 - Fourniture et pose d'un tapis d'entrée Type Nuway® Grid caoutchouc de chez Forbo® ou équivalent. Composé de modules constitués de profilés en aluminium anodisé rainuré avec en surface des bandes d'essuyage insérées en caoutchouc antidérapant, son envers sera équipé de bandes d'amortissement en caoutchouc isolant le tapis du support contre l'usure et les nuisances sonores.
 - Positionné dans les zones d'accès intérieures ou extérieures et complété de cadres à encaster ou rampes anti-butoir, il sera accessible aux personnes à mobilité réduite et pourra résister à des charges statiques pouvant aller jusqu'à 12 mm : 200 kg/cm² 18 mm : 200 kg/cm² kg/cm² et à des charges dynamiques jusqu'à 12 mm : 100 kg 18 mm : 100 kg kg
 - Le produit bénéficiera d'une garantie de 7 ans.
- ▣ **Localisation :**
- Suivant plans de repérage des revêtements de sols
 - Rez-de-chaussée ... COMMUNS : Circulation 502 .
 - Rez-de-chaussée ... MATERNELLE : Accueil 111 .

13 ACCESSOIRES - DIVERS

13.1 SEUILS DE RECOUVREMENT

13.1.1 Seuil en laiton bombé :

- Baguette de recouvrement bombée en laiton à visser de 30 mm largeur.
- ▣ **Localisation :**
- Au droit des portes entre revêtements de sols de différentes natures

13.2 PROFILE DE JOINT DE DILATATION

- Fermeture des joints de dilatation par un système déformable rapporté, ensemble comprenant :
 - . Deux profilés en alliage aluminium fixé sur le support,
 - . Une bande souple en PVC extrudé venant se cliqueter dans les supports en aluminium.
 - . Accessoires de fixation et de montage.
 - . Etc.

13.2.1 Profilé de joint de dilatation plat ou d'angle incorporé pour sol souple.

- ▣ **Localisation :**
- Au droit des revêtements de sols souples traversés par un joint de dilatation